



Flashez-moi

MON MAGAZINE

JANVIER-FÉVRIER 2021

Courtesoun

N°004

La Porte Belle-Croix Bientôt restaurée

Le dossier
Pages 8 & 9

ACTUALITÉS
PAGES 4 & 5

PRÉVENTION/SÉCURITÉ
UN NOUVEL AGENT AU SEIN
DE LA POLICE MUNICIPALE
PAGE 7

AMÉNAGEMENT URBAIN
POUR UNE VILLE PLUS
VERTE !
PAGE 12

VIE ÉCONOMIQUE
AIDE EXCEPTIONNELLE POUR
LES LOYERS DE NOVEMBRE
2020
PAGE 15

DOSSIER
LA PORTE
BELLE-CROIX
PAGES 8 & 9

AGENDA
PAGE 18



ACTUALITÉS
PAGES 4 & 5



SOLIDARITÉ
EPICERIE SOLIDAIRE - L'AGENCE POSTALE
NOËL DES AÎNÉS - ATELIERS SENIORS
PAGE 6



SÉCURITÉ / PRÉVENTION / CITOYENNETÉ
UN NOUVEL AGENT AU SEIN DE LA POLICE MUNICIPALE
TOUT DÉPÔT SAUVAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE EST INTERDIT !
PAGE 7



DOSSIER
LA PORTE BELLE-CROIX BIENTÔT RESTAURÉE
PAGES 8 & 9



ENFANCE / JEUNESSE
PÉRISCOLAIRE LE SOIR AU CENTRE DE LOISIRS
A L'ACCUEIL JEUNES
A PARTIR DE JANVIER, NOUVEAUX HORAIRES AU LAEP
UN REPAS DE NOËL À LA CANTINE
LES ASSISTANTES MATERNELLES
PAGES 10 & 11



AMÉNAGEMENT URBAIN / PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
POUR UNE VILLE PLUS VERTE !
PAGE 12
CRÉATION DE DEUX PARKINGS !
PAGE 13
MISE AUX NORMES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ
OBLIGATION POUR L'ENTRETIEN ET LA TAILLE DES HAIES
PAGE 14



VIE ÉCONOMIQUE
AIDE EXCEPTIONNELLE POUR LES LOYERS DE NOVEMBRE 2020
PAGE 15

RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES LOCALES
PAGE 16

COMMERCES
BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS
PAGE 17



AGENDA
PAGE 18

TRIBUNE LIBRE
PAGE 19

Courtesoun, le mag

Courtesoun, le mag est un bimestriel édité à 3400 exemplaires.

Directeur de publication : Nicolas Paget

Réalisation : Service communication

Crédit photos : Service communication

Impression : Transcopy

www.courthezon.fr



VILLE DE
COURTHEZON
Jeunesse & Patrimoine

A l'aube de cette nouvelle année, et après une année 2020 qui nous a demandé résilience, courage et adaptabilité permettez-moi chères Courthézonnaises, chers Courthézonnais de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, d'épanouissement et de santé. Puissent ces premiers jours 2021 nous apporter espérance en des jours meilleurs.

Je souhaite en premier lieu remercier toutes les personnes qui, dans leurs actions, participent à la vie de notre belle commune.

Merci aux pompiers, aux personnels soignants aux forces de l'ordre qui, dans ces périodes troublées, contribuent à la protection de Courthézon !

Merci aux commerçants, entrepreneurs et bénévoles qui s'emploient, malgré les difficultés, à faire battre le cœur de Courthézon.

Merci à tous les enseignants, agents communaux et intercommunaux mobilisés afin que le service public reste accessible et vienne en soutien à toute la population.

Enfin, merci à vous toutes et tous qui, par vos élans de solidarité, contribuent à rendre cette crise sanitaire inédite plus supportable.

Avec mon équipe, comme vous avez pu le constater durant ces derniers mois, nous nous sommes employés à la valorisation de notre patrimoine végétal, de notre patrimoine historique, également en faveur de nos aînés, de nos commerces mais aussi de notre jeunesse.

Pour l'année 2021, nous poursuivrons cette impulsion qui renforcera davantage l'attractivité et le bien-vivre de notre commune.

De nombreux projets sont travaillés depuis quelques mois par la majorité municipale afin qu'ils voient le jour en 2021, tels que l'aménagement urbain, la restauration de notre patrimoine avec la réhabilitation de la porte Belle-Croix, le déploiement de la végétalisation, mais encore le développement de la culture et du sport en cœur de ville dès le premier semestre.

Des opérations ambitieuses qui verront donc le jour pour une commune qui mérite une attention et une attache toute particulière, notre mission durant ces prochaines années est bien d'améliorer encore davantage la qualité de vie de chacun d'entre vous et le riche programme culturel et festif de l'année 2021 que nous vous réservons en sera la parfaite illustration.

Courthézonnaises, Courthézonnais, ayons confiance en l'avenir, soyons solidaires et ensemble nous ferons face.

Croyons en notre devise, ævis tranquillus in undis (tranquille sur des ondes impétueuses)

Nicolas Paget
Maire de Courthézon





Cérémonie d'Hommage aux français morts pendant la guerre d'Algérie, 5 décembre



Distribution du livret du petit citoyen aux élèves, 17 décembre



Remise des chèques cadeaux aux aînés, 3 chèques de 10 €, 14 décembre



Plantation des arbres (cf. article page 12), décembre



Les illuminations de Noël à Courthézon

Le top départ des illuminations de Noël a été donné le 30 novembre dernier par M. le Maire, Nicolas Paget entouré de ses élus. Le village a pris ses airs de fêtes... Les couleurs or, rouge, blanche et bleu ont été choisies cette année pour mettre en lumière les principaux lieux de passage de la ville ainsi que le parc Val Seille. Guirlandes, étoiles qui brillent sur les monuments, dans les rues

mais aussi des personnages hauts en couleur comme le Père Noël place du 8 mai, la boule de Noël devant l'office de tourisme, une calèche et ses rennes ainsi que la boîte aux lettres du Père Noël sur les pelouses du parc du château. Un grand merci aux agents des services techniques qui se sont investis pour que les rues de notre village brillent de mille feux.



Mon beau sapin...

La municipalité a souhaité contribuer à la magie des fêtes de Noël au sein des écoles et du centre de loisirs en fournissant à ces derniers un sapin de Noël à décorer par les enfants et en posant des sapins de Noël, fournis par la fleuriste de la commune, à proximité des commerces. Le collectif des commerçants a participé à la décoration des sapins.



La crèche en mairie : Une tradition de Noël

Dans le hall de la mairie, une crèche provençale a été installée début décembre. Beaucoup d'entre vous sont venus admirer celle-ci mettant en scène les personnages, les métiers d'autrefois, les artisans de Provence (le vannier, le pêcheur, le forgeron, le meunier, le tambourinaire, le berger, les animaux etc...)





Le parc De Gaulle se refait une beauté

Véritable poumon vert du centre-ville, le parc De Gaulle a connu un premier grand aménagement en septembre dernier avec la mise en place de l'aire de jeux. Suite à ces travaux, les agents des services techniques ont pu réaliser la réfection du gazon, 90 m² de gazon en plaque ont été posés. Les courthézonnois vont ainsi bénéficier d'un parc public encore plus agréable.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'Agence Postale vous accueille

**Du lundi au vendredi de 8h à 14h45
sans interruption**

Dès le 9 janvier, tous les samedis de 9h à 11h45

3 bis boulevard Jean-Henri Fabre
84350 Courthézon

Epicerie solidaire « l'Abri-côtier »

L'Abri-côtier est une association caritative à vocation humanitaire basée à Sarrians qui permet aux personnes en grandes difficultés financières de s'alimenter correctement. Un camion se déplace chaque mercredi matin de 8h30 à 10h30, devant le Secours Catholique pour vendre des denrées alimentaires à tarif réduit. Pour bénéficier de l'accès à l'épicerie sociale des pièces justificatives seront demandées pour constituer un dossier.



INFOS

Ateliers seniors

En raison des contraintes imposées par la situation sanitaire, les Ateliers Informatique, les Ateliers Mémoire et les Ateliers « Etre aidant, être aidé » programmés au CCAS sont reportés à une date ultérieure.

Résiliation mutuelle : ce qui change au 1er décembre 2020

Depuis le 1er décembre 2020 la loi du 14 juillet 2019 autorise les assurés à rompre leur contrat de mutuelle santé à tout moment après la première année de souscription sans que cela n'occasionne de frais. Prévoyez d'envoyer votre lettre de résiliation à l'assureur par lettre recommandée avec accusé de réception.



Belle initiative citoyenne

Pour Noël, de «Gentils Bienfaiteurs» ont eu l'idée de créer une boîte de Noël surprise pour les personnes âgées de la maison de retraite de Courthézon. Enfants des écoles et habitants ont participé à cette belle initiative. Dans cette boîte on y trouve un truc chaud, un truc bon, un produit de beauté, un mot doux et une décoration, le tout pour donner un peu de chaleur à nos aïeux !



Noël des Aînés : Distribution de présents...

Les cadeaux destinés aux résidents de la maison de retraite Saint Vincent ainsi qu'à ceux de la maison de retraite Intercommunale Courthézon-Jonquières ont été remis, avec bonheur, par M. le Maire, Nicolas Paget et son adjointe déléguée à l'action sociale juste avant Noël.



Un nouvel agent au sein de la police municipale



La police municipale accueille depuis quelques jours le Brigadier-chef Principal Raouf ARFI. Il a débuté sa carrière à Montoux en 2003, puis après un passage à Roquemaure a rejoint Courthézon. Paysagiste de formation il a découvert la fonction dans le cadre d'un emploi jeune. La diversité des missions qu'il est appelé à mener est ce qui lui plait le plus dans son travail. Amateur de rugby, il est aussi le papa d'une fillette de 15 mois. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et dans l'équipe de la police municipale.



La Police Municipale reste à votre service et à votre écoute au 04 90 70 42 85 ou directement sur votre application mobile

Tout Dépôt sauvage sur la voie publique est interdit !



En dehors du ramassage des encombrants et des ordures ménagères, le dépôt sauvage sur la voie publique n'est pas autorisé. Les contrevenants s'exposent à de sérieuses verbalisations qui vont de 68 à 1000 € d'amende !

De nombreux dépôts de matériels cassés sont trop souvent constatés à la Barrade, aux Sources, place de l'église et place Edouard Daladier. Les agents de la police municipale ont réalisé plusieurs enquêtes. Les agents de police municipale ont pu dresser plusieurs procès-verbaux après constatations de dépôts sauvages et identifications des auteurs.

► ENLÈVEMENT D'ENCOMBRANTS :

Inscription obligatoire au 04 90 03 01 50 ou via le formulaire en ligne sur www.ccp.fr rubrique encombrants

► DÉCHETTERIES

Courthézon : 09 54 42 77 42 - ZAC grange Blanche

Du lundi au samedi de 8h à 12h / de 14h à 17h - Fermée le mardi

Orange : 04 90 61 68 42 - ZAC du Coudoulet

Du lundi au samedi de 8h à 12h / de 14h à 17h - Fermée le jeudi

Caderousse : 04 90 51 98 97 - route de châteauneuf-du-pape

Du lundi au samedi de 8h à 12h

La Porte Belle-Croix

Un peu d'histoire...

Au XII^{ème} siècle Courthézon se protège en élevant plus d'un kilomètre de remparts à l'architecture militaire remarquable et unique en son genre. 4 Portes donnent accès à la ville : La Porte du Prince, La porte Arouze, La Porte Belle Croix et sa jumelle, Le Portail Beson démolit en 1825 et reconstruit en 1843. La demande de démolition a été faite aux motifs « qu'elle est dangereuse pour les passants et les conducteurs de voitures en raison de sa dégradation, de l'état de la route et des pousse-roues ». Ces dispositifs de protection des constructions sont destinés à déporter les charrettes à cheval afin que les roues ne heurtent pas les murs des édifices. Aujourd'hui nous appelons cela des garde-fous.

Dessin vectorisé de la porte Belle-Croix

Valorisation du patrimoine

La Porte Belle Croix, appelée aussi Porte de la Grande Fontaine, est située au pied de la Seille qui sert de fossé aux remparts. Si elle a perdu son pont-levis, dont on voit encore les traces quand on la regarde depuis la place du 8 mai, elle a gardé sa couronne de mâchicoulis. Vue de ce côté, elle est majestueuse avec sa construction en ogive.

Vue de l'intérieur de la ville on découvre des détails de son architecture et en particulier les escaliers qui permettaient d'accéder au sommet de la tour. Elle est flanquée d'habitations de chaque côté qui réduisent son aspect imposant.

La ville très attachée à la conservation et la valorisation de son patrimoine vient de lancer les études préalables à la restauration de la Porte Belle-Croix et de la Tour du Jardin du Couvent. Les deux restaurations font l'objet d'une demande de travaux auprès des services de l'Etat.

Les remparts et les portes de la ville sont classés Monuments Historiques et de ce fait tous les travaux les concernant doivent obtenir une série d'autorisations préalables, les unes découlant des autres. Les services d'urbanisme de la mairie rédigent un cahier des charges, en concertation avec le service de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) à la Direction Régionale de la Culture (DRAC) en vue de la consultation des Architectes du Patrimoine. Cette consultation permet de disposer alors d'un diagnostic aussi bien historique que technique sur l'état du monument à restaurer.

Au terme de ces diverses démarches auprès de la DRAC et des ABF (architectes des bâtiments de France) qui

permettent de définir la nature des travaux à entreprendre il conviendra de lancer un appel d'offre auprès des entreprises spécialisées. Les autorisations nécessaires peuvent prendre plusieurs mois puisque la

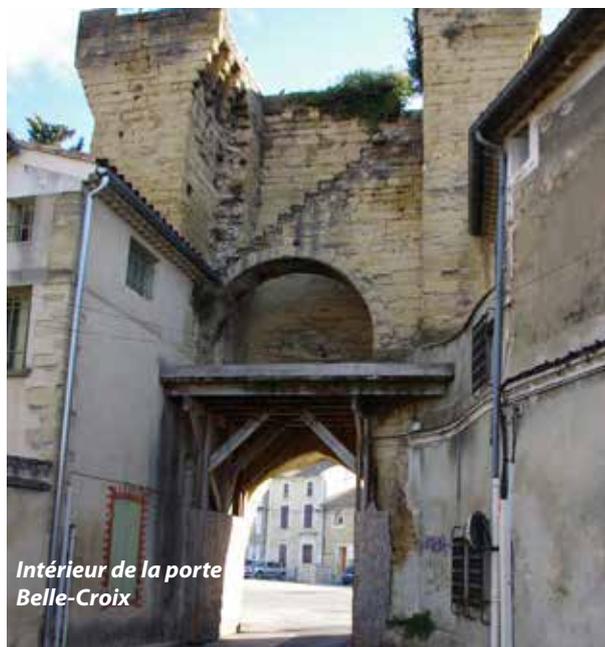
décision définitive est donnée par le Préfet de Région via la DRAC.

En parallèle les services vont rechercher

les subventions possibles et constituer les dossiers nécessaires après de la DRAC et des ABF.

2021 verra la tour Belle-Croix se débarrasser de son corset de planches posé il y a 13 ans pour protéger les passants du risque de chutes de pierres du fait de sa dégradation.

La municipalité s'engage pour son patrimoine



Intérieur de la porte Belle-Croix

■ Les restes de la Tour qui se trouve dans le Jardin du Couvent donnent une idée de l'organisation de la défense de la ville. On remarque à mi-hauteur une salle voutée, les escaliers permettant aux soldats de monter au sommet de la tour assurer la défense en cas d'attaque et bien sûr on admire les mâchicoulis du sommet.

Périscolaire le soir au centre de loisirs



Périscolaire élémentaire le soir

Depuis le 30 novembre dernier, un périscolaire élémentaire a ouvert au centre de loisirs en remplacement de l'étude.

C'est donc 5 animateurs qui prennent en charge les enfants de la manière suivante :

► **16h30-17h15** : récupération des enfants dans les écoles, goûter et petit temps libre. Durant ce créneau les parents peuvent venir récupérer les enfants au centre de loisirs.

► **17h15-18h** : les enfants choisissent d'aller soit faire leurs devoirs soit de faire un atelier

sportif ou culturel. Les parents ne sont pas autorisés à récupérer les enfants sur ce temps.

► **18h-18h15** : les parents viennent récupérer leurs enfants au centre de loisirs.

Les modalités d'accueil et d'inscription sont les mêmes que celles des enfants de l'école maternelle accueillis en périscolaire du soir depuis de nombreuses années. Les parents doivent penser à bien inscrire leurs enfants 48h à l'avance sur le kiosque famille ou à l'accueil du centre de loisirs sur les horaires d'ouverture du bureau sinon une majoration de 50% sera appliquée.



Inscription sur le kiosque famille : sur www.courthezon.fr
Horaires du bureau d'accueil : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 14h30 à 16h15

VACANCES DE FEVRIER 2021

Du 22 février au 5 mars 2021

Durant les vacances, le thème au centre de loisirs sera «les expériences scientifiques».

Début des inscriptions le lundi 1er février sur le kiosque famille ou à l'accueil du centre de loisirs.

A l'Accueil Jeunes...



Séjour ski 2021

Cette année, l'Accueil Jeunes reconduit le séjour à St Sorlin d'Arves en Savoie du 20 au 27 février 2021. Une semaine de ski, de détente, d'oxygénation et de bonne humeur en montagne. Les pré-inscriptions ont débuté le 10 novembre dernier et le séjour est ouvert au 13-17 ans. Attention, les places sont limitées et la priorité sera donnée aux adolescents les plus investis sur la structure (Ce séjour est ouvert même au débutant).

Accompagnement à la scolarité

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) permet aux jeunes de la 6ème à la 3ème de venir sur la structure afin que nous les aidions dans leur scolarité. Cet accueil a pour vocation d'accompagner les collégiens dans leur parcours scolaire. Il n'est pas obligatoire, il est gratuit et repose donc sur le volontariat des jeunes et de leurs parents.

Inscription au local jeune. Chaque élève inscrit au CLAS peut venir à hauteur d'1h/semaine sur les créneaux suivants :

► Le mardi de 16h30 à 17h30 ou de 17h30 à 18h30.

► Le jeudi de 16h30 à 17h30 ou de 17h30 à 18h30.

Renseignements au 09 52 51 46 39 ou par mail accueiljeunes@courthezon.fr

A partir de janvier, nouveaux horaires du LAEP

Le LAEP est un endroit convivial dédié à l'accueil des enfants de 0 à 4 ans accompagné d'un parent. Il est situé au sein de la crèche les Culottes Courth'. C'est un lieu où votre enfant peut se préparer à l'entrée en crèche ou en école et à la séparation en douceur avec ses parents et un lieu où il trouve de nombreux jeux à sa disposition dans un espace adapté à son âge.

L'accueil se fera le mercredi et le jeudi matin de 9h à 11h30 (au lieu du mardi de 14h à 16h30 et le jeudi de 9h30 à 12h)

Contact : Katharina Furtwängler
 95 allée Joseph Nicephore Niepce (crèche Les Culottes Courth')
 Tél : 04 65 83 00 17

Un repas spécial Noël à la cantine

Le 10 décembre dernier, les enfants ont pu savourer un délicieux repas végétarien de Noël à la cantine avec en prime un super dessert et un Père Noël en chocolat ! L'équipe de la cantine a toujours plaisir à faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants.



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Vous trouverez les coordonnées des assistantes maternelles de Courthézon dans le guide des parents, sur www.courthezon.fr, sur l'application vivons Courthézon ou à l'accueil de la mairie.

Pour une ville plus verte !



« La municipalité s'engage pour la végétalisation et l'arborisation ! »

La nouvelle municipalité s'est lancée un beau défi : planter 50 arbres par an durant la période du mandat, ce qui portera à plus de 300 arbres plantés d'ici 6 ans !

La commune a fait le choix de planter des arbres composés d'essences méditerranéennes, qui demandent le moins d'entretien possible, ou d'autres essences s'acclimatant bien à la région telles que : **le chêne blanc, le chêne vert, l'arbre de Judée, l'orme, le tilleul, le micocoulier, le frêne.**

Chaque arbre est accompagné de tuteurs qui aideront l'arbre à bien s'installer et à bien s'enraciner, malgré les vents.

Ce panachage d'essences nous permet-

tra d'éviter, en cas de nouvelle maladie contractée par un arbre, de devoir, comme pour les platanes atteints du chancre coloré, abattre toute une zone verte. Cette biodiversité créera un véritable poumon vert pour la ville et permettra de capter le dioxyde de carbone que nous rejetons dans l'atmosphère, nous nous devons de conserver et de renouveler notre patrimoine végétal riche. La commune, fidèle au principe d'écono-

mie circulaire, achète ses plants chez un pépiniériste local.

Le coût de cette plantation pour l'année 2020 s'élève à 20 185 € TTC pour lequel une demande de subvention à hauteur de 11 000 euros (soit près de 59 % du montant des achats) a été sollicitée auprès de la Région SUD dans le cadre du dispositif arbres en ville.



En 2020, les agents du service embellissement ont planté plus de 70 sujets :

Au rond-point route de Châteauneuf, le long de la gare, sur l'îlot à côté du parking Groupama, au bd de la République, à la porte des Princes, à l'école Jean Vilar, à la crèche, sur l'avenue Général Leclerc, au jardin du Couvent et au lotissement Marcel Pagnol.

Création de deux parkings !

La municipalité prévoit la création de deux parkings de 11 et 19 places avenue Gambetta et avenue Elie Dussaud, dont deux places PMR (personne à mobilité réduite) pour chacun.

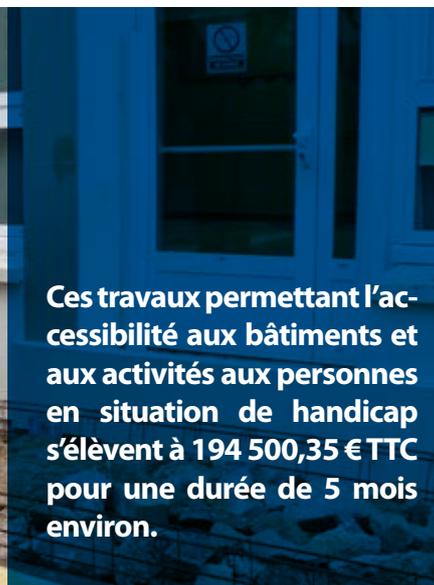
Ces aménagements permettront aux courthézonais de pouvoir stationner en toute facilité à proximité du coeur de ville dans un cadre paysager. Une continuité piétonne sera également créée avenue Elie Dussaud afin d'en faciliter le cheminement. Ces travaux seront conduits par la CCPRO (Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange).

Les travaux pour la création du parking avenue Elie Dussaud débuteront par la destruction d'un bâtiment en ruine face au garage Lassia. Cette avenue aura un cadre plus qualitatif. De plus, cet aménagement prévoit des espaces ombragés et végétalisés ce qui lui donnera un nouvel attrait.

Les travaux du parking avenue Gambetta ont démarré et ce pour une durée approximative d'un mois. Stationner aux abords des écoles a toujours été une problématique ! Elle serait en partie résolue avec la création de 11 places dont une PMR pour les enseignants et les parents accompagnant leurs enfants à l'école.



Mise aux normes en matière d'accessibilité



Ces travaux permettant l'accessibilité aux bâtiments et aux activités aux personnes en situation de handicap s'élèvent à 194 500,35 € TTC pour une durée de 5 mois environ.

Dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmée (ADAP), la municipalité réalise de nombreux travaux de mise aux normes des équipements publics. Le stade de la Roquette et le groupe scolaire Val Seille sont actuellement concernés par ces aménagements depuis la fin de l'année 2020.

A l'école Val seille

Création d'un ascenseur à l'extérieur du bâtiment qui permettra d'accéder à la cantine - Création d'une rampe d'accès de 6% - Les nez de marche des escaliers seront contrastés et antidérapants et les sa-

nitaires seront aux normes et accessibles PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avec éclairage au plafond et flash lumineux.

Au stade de la Roquette

Mise en conformité du bâtiment existant

dans le respect des règles en vigueur - Mise en place de signalisation directionnelle des places PMR - Création d'une place de stationnement PMR - Sanitaires aux normes et accessibles PMR et création d'un vestiaire PMR pour les arbitres.

Obligations pour l'entretien et la taille des haies

L'entretien des arbres et des haies en limite de propriété doit être effectué régulièrement car une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage ou pire un danger pour les usagers du domaine public.

La mairie a en charge l'élagage des arbres situés sur les voies publiques. Sur le domaine privé, les propriétaires doivent entretenir les arbres débordant ou risquant de tomber sur les trottoirs et les espaces publics. Par ailleurs, la responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route. Les propriétaires de jardin doivent veiller à leur entretien dans l'intérêt de tous.

L'article R 116-2 5° du Code de la voirie routière donne pouvoir au Maire en l'absence d'autorisation de sanctionner les personnes qui «auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier».



Aide exceptionnelle pour les loyers de novembre 2020

Pour venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement, la Région Sud met en place une aide exceptionnelle pour le loyer du mois de novembre 2020.



Visite de M. le Maire chez les commerçants courthézoisais

Quelle aide?

Une aide forfaitaire de 500 euros peut être obtenue pour les artisans, commerçants, y compris les entreprises de l'économie sociale et solidaire répondant aux critères ci-dessous.

Bénéficiaires

Pour les entreprises et notamment les commerçants et artisans, qui ont été touchés par la fermeture administrative de leur établissement et répondant aux critères suivants :

- ▶ Un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € H.T;
- ▶ 5 salariés maximum employés
- ▶ Une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de

prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons);

▶ La détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé.

Comment faire la demande ?

Cette aide exceptionnelle, pour le seul mois de novembre, devra faire l'objet d'une demande dématérialisée. Le dossier sera disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région, dès l'ouverture de l'espace dédié au dispositif début janvier. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**Artisans, commerçants,
bonne nouvelle !**
**La Région Sud prend en
charge une partie de votre
loyer de novembre* !**

* Voir les conditions d'obtention sur maregionsud.fr/loyer-novembre

Rencontre avec les entreprises locales

Poursuivant ses rencontres avec les entreprises locales, M. le Maire, Nicolas Paget s'est rendu dernièrement au domaine Jas des Papes, une visite axée sur l'économie et le savoir-faire courthézonnais.



Visite du domaine le Jas des Papes

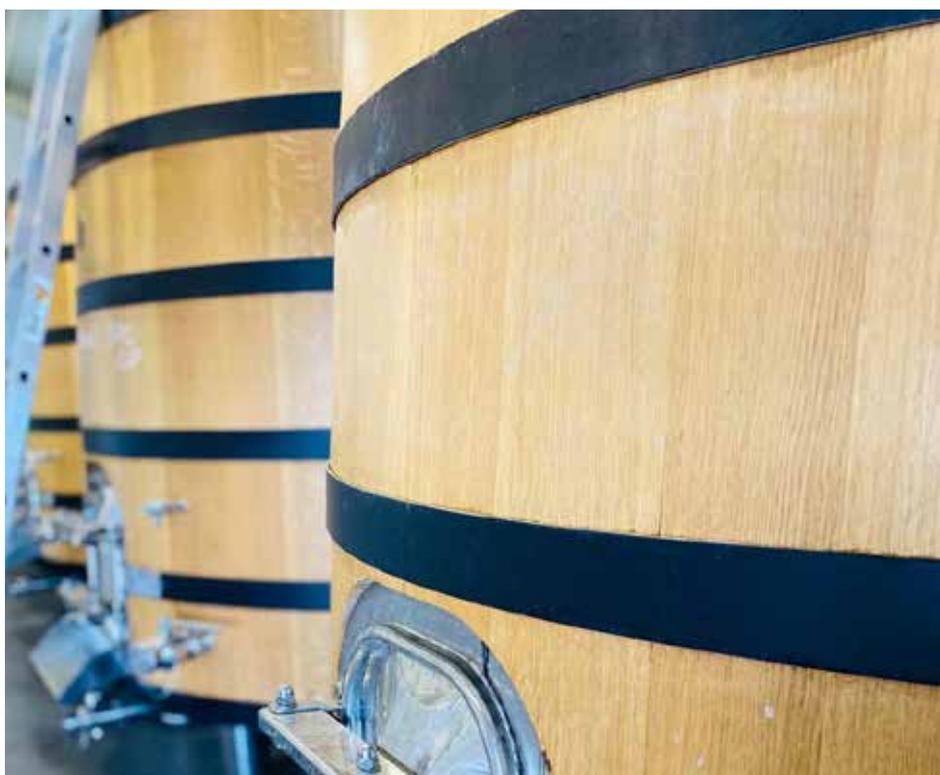
En décembre dernier, Nicolas Paget, le Maire et Xavier Moureau, Maire-Adjoint se sont rendus aux portes ouvertes du Domaine Le Jas des Papes. Une cave fraîchement rénovée, permettant un accueil public et une vente au domaine, mettant en avant leur savoir-faire. Ils travaillent dans le respect de l'environnement, avec une certification en agriculture biologique depuis 2017, uniquement en appellation Châteauneuf-du-Pape. Il est exposé sur le versant est de l'appellation Châteauneuf-du-Pape, avec un sol composé de galets roulés par le Rhône datant de l'époque tertiaire.



Le domaine du Jas des Papes compte une dizaine d'hectares sur l'appellation Châteauneuf-du-Pape, principalement regroupés sur le lieu-dit des Saumades. Le vignoble est constitué de parcelles de sols variés, sables et galets roulés.

Avec 95% de cépages rouges et 5% de blancs, le vignoble correspond à la moyenne de l'encépagement de l'appellation.

Nous vous invitons à vous rendre au domaine : 1931 chemin des Saintes Vierges à Courthézon
Du mardi au vendredi de 14h à 18h
Tél : 04 90 33 02 96



Bienvenue aux nouveaux commerçants !

Brasserie Maestral



Nous souhaitons la bienvenue à Olivier Roustan, gérant de la brasserie Maestral sise 410 route de l'Europe. Olivier vous propose la vente de bières artisanales. Vente sur place et service de livraison dans un secteur de 20 km. Vous pouvez le contacter au 07 57 48 23 54 - chaume-franck1@gmail.com

Guil'Auto



Nous souhaitons la bienvenue à Damien Guillot, gérant de la société GUIL'AUTO sise chemin Louise Michel, spécialisée dans le nettoyage automobile et textile pour particulier et professionnel. Pour tout renseignement vous pouvez le contacter au 06 66 36 41 54 guil.auto84@gmail.com

Cabinet libéral



Nous souhaitons la bienvenue à Eva Dalbard, infirmière libérale (07 60 22 82 49), Charlène Lecuyer, esthéticienne institut cha'beauté (06 25 86 46 18) et Audrey Jullien, sage-femme libérale (06 31 32 05 70) qui vous accueillent dans leur nouveau local sise 14 bd de la République.

Clé des Sens



Nous souhaitons la bienvenue à Clémentine, esthéticienne, gérante de l'institut «Clé des sens» sise 17 lotissement les sources. Elle vous accueille du lundi au samedi de 7h à 20h sur rendez-vous au 06 31 53 87 14 Facebook clé des sens - www.cledessens.fr

Pour vous faciliter la vie !

Ces numéros d'urgence sont directement enregistrés (en clic direct) sur l'application mobile de la communes.

SAMU : 15

Appelez le 15 en cas de besoin médical urgent :

- malaise ; coma ; hémorragie ;
- douleur thoracique (il peut s'agir d'un infarctus) ;
- difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique, cardiaque ou si cela se produit lors d'un repas)
- brûlure grave ;
- intoxication...

POLICE : 17

Le numéro de police secours : 17

Appelez le 17 pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police. Notamment en cas de :

- violences ;
- agression ;
- vol à l'arraché ;
- cambriolage...

POLICE MUNICIPALE : 04 90 70 42 85

Les agents de police municipale sont investis de missions de police administrative et de missions de police judiciaire.

POMPIERS : 18

Appelez les sapeurs-pompiers pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide. Notamment en cas de :

- incendie ;
- fuite de gaz ;
- risque d'effondrement ;
- ensevelissement ;
- brûlure ;
- électrocution ;
- accident de la route...

APPELS D'URGENCE : 112

Le numéro d'appel d'urgence européen : 112

Vous pouvez appeler le 112 (à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique) dans un pays de l'Union européenne, si :

- vous êtes impliqué dans un accident ;
- vous en êtes témoin ;
- vous remarquez un incendie ;
- vous apercevez un cambriolage.

ENFANCE EN DANGER : 119

Le 119 est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

JANVIER

Vendredi 15 janvier

A 18h - Théâtre de la Roquette
Cinéma «Adieu les cons»

Séance de cinéma organisée par l'association Courth'Images et Cinéval
Tarif : 5,5 € - Tarif réduit : 4 €

Samedi 16 janvier

Films d'animation pour ados et adultes par Cinéval

Théâtre de la Roquette

Tarif : 4 €/film

A 14h : Josep



A 16h : Les hirondelles de Kaboul



A 18h : J'ai perdu mon corps



Samedi 23 janvier

Théâtre «Le vent des Peupliers» par le théâtre de la Ronde

A 20h30 (si couvre-feu 16h30) -

Théâtre de la Roquette

Offert par la municipalité



FÉVRIER

Samedi 6 et dimanche 7 février

Films d'animation pour enfants par Cinéval

Théâtre de la Roquette

Les titres des films seront communiqués ultérieurement

Vendredi 12 février

Théâtre de la Roquette

A 18h : Garçon chiffon

A 20h30 : Gagarine

Séance de cinéma organisée par l'association Courth'Images et Cinéval

Tarif : 5,5 € - Tarif réduit : 4 €

Samedi 13 février

CARNAVAL

Défilé de 15h à 17h - Départ de l'église jusqu'au château de Val Seille

Chocolat chaud offert par la municipalité
Animé par la troupe Tudo Bem Bateria et deux échassiers – Lancé de confettis
Stand crêpes et gaufres par l'APEL de Notre-Dame

Concours de costumes enfants

Samedi 20 février

Théâtre «Les écrits d'amour» de Claude Bourgeyx

A 20h30 (si couvre-feu 16h30) -

Théâtre de la Roquette

Dimanche 28 février

A 17h - Salle polyvalente

«Choeur de France» - 30 choristes chanteront «les années Twist»

Offert par la municipalité



MARS

Vendredi 19 et samedi 20 mars

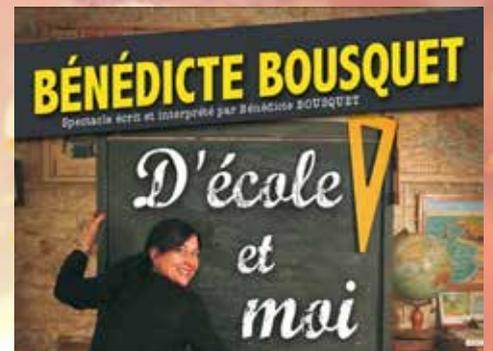
Tremplin du rire

20h30 - Théâtre de la Roquette

Le vendredi 19 : «Ma Coloc débloque» par la Compagnie Evènement



Le samedi 20 : «D'école et moi» par Bénédicte Bousquet



Samedi 27 et dimanche 28 mars

Exposition

De 10h à 18h - Espace Marquès, au Belvédère

Exposition de peinture de Linda Lemaire et Maud Flahaud

Dimanche 28 mars

A 16h - Salle polyvalente

«Les Berlinger's» - 35 chanteurs

Comédie musicale «Mekelsouk»

Buvette et petite restauration sur place

Offert par la municipalité



UNE SEULE MISSION COURTHÉZON

Toute l'équipe d'Une Seule Mission Courthézon vous souhaite une excellente année 2021 et formule le vœu de retrouver nos moments de convivialité, de partage et d'échanges que nous apprécions tant sur notre Commune.

Que cette année puisse vous apporter le meilleur de ce que vous espérez.

Alors que nous terminons notre première opération de plantation d'arbres, avec près de 70 sujets plantés pour assurer ombrage et qualité de vie, démarre une année riche en projet.

Vous pourrez compter, cette année encore, sur une équipe pleinement unie, dynamique, et mobilisée au service de chacune et chacun. 2021 sera indéniablement marquée par des projets structurants pour notre commune avec le lancement de la réhabilitation tant attendue de la Porte Belle Croix, la requalification des Boulevards Jaurès puis Victor Hugo, et l'arrivée de nouveaux commerçants sur notre commune.

Vous découvrirez prochainement le programme culturel et festif qui, nous n'en doutons pas, saura nous apporter à nouveau, émerveillement, joie et échappatoire.

Dans la prudence et le respect des mesures sanitaires qui s'imposent encore à nous, nous vous souhaitons un agréable début d'année.

L'équipe Une seule Mission pour Courthézon

AGISSONS POUR COURTHÉZON

En ce début 2021, nous souhaitons vous adresser tous nos vœux pour cette nouvelle année. Celle qui vient de s'écouler a été très compliquée. Cette crise sanitaire a touché bon nombre de nos concitoyens. Nous tenons à être tous solidaires dans cette période. Tout le monde peut contribuer à aider son prochain, dans des actions « médiatisées » ou non. L'important est de respecter l'autre et d'œuvrer dans un sens commun.

Si ces confinements nous ont appris quelque chose de positif, c'est aussi de revenir aux valeurs essentielles. Ils nous ont montré à quel point notre santé, vivre sereinement avec nos proches sont importants au quotidien. Comme nous le sommes depuis le début, nous serons en 2021 dans l'écoute et les échanges, avec toujours une communication saine, simple, constructive et bienveillante. Nous profitons des commissions municipales pour échanger sur nos idées et nous serons toujours dans une position fidèle à nos valeurs et convictions.

Nous vous souhaitons une paisible, douce et heureuse année.

L'équipe d'Agissons pour Courthézon



VILLE DE COURTHEZON
Jeunesse & Patrimoine

M. le Maire, Nicolas Paget reçoit sur rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h. Mairie : 04 90 70 72 06

Les Adjointes et les conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Mairie : 04 90 70 72 06

*Meilleurs
voeux*

2021

Mairie de Courthézon

*Monsieur le Maire, Nicolas PAGET
et son conseil municipal
vous souhaitent
une très bonne année 2021*



**VILLE DE
COURTHEZON**
Jeunesse & Patrimoine